Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°45

Réunion du : mardi 05 mars 2024

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

SENIORS – CHAMPIONNAT

26658690 SAINT BRICE FC 1 / LE MEE SPORTS 1 du 02/03/2024 (R1/A)
La Commission,
Après lecture de la FMI,
Considérant que l'arbitre a déclaré l'impraticabilité du terrain sur place,
Par ce motif,
reporte cette rencontre le 13 avril 2024.

25874310 VILLEJUIF US 1 / SENART MOISSY 1 du 02/3/2024 (R1/B)
La Commission,
Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel,
Considérant que l'arbitre a déclaré l'impraticabilité du terrain sur place,
Par ce motif,
reporte cette rencontre le 13 avril 2024.

25874341 ESPERANCE AULNAYSIENNE / BLANC MESNIL SF 1 du 09/03/2024 (R1/B)
25874314 ESPERANCE AULNAYSIENNE / VERSAILLES 78 FC 2 du 16/03/2024 (R1/B)
Courriel de la Mairie d'AULNAY SOUS BOIS informant que les travaux prévus sur l'éclairage du stade de la Rose des Vents ont pris du retard et que celui-ci ne pourra être opérationnel avant le mois d'Avril.
Courriel de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE demandant à jouer ces deux rencontres à 16h00.

Accord de la Commission.

25922285 PALAISEAU US / MONTREUIL FC du 03/03/2024 (R2/A)
Réception de l'arrêté de fermeture du stade Georges Collet.
La Commission reporte cette rencontre au 31 mars 2024.

25921646 IGNY AFC / FLEURY 91 FC 2 du 03/03/2024 (R2/B)
Réception de l'arrêté de fermeture du complexe des Bois Brûlés.
La Commission reporte cette rencontre au 31 mars 2024.

25922686 CHAMPIGNY FC 94 1 / COURBEVOIE SPORTS 1 du 07/04/2024 (R2/C)
Courriel du Parc du TREMBLAY informant de la fermeture exceptionnelle les 6 et 7 avril 2024, en raison d'une manifestation sur l'ensemble du Parc.
La Commission avance cette rencontre le 31 mars 2024.

25921680 TREMBLAY FC 1 / SARTROUVILLE ES 1 du 10/03/2024 (R2/B)
Demande de TREMBLAY F.C. pour jouer à 13h00 sur le stade Jean Jaurès à Tremblay en France.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de SARTROUVILLE ES, à transmettre au plus tard, le vendredi 08 mars 2024 à 12h00.

25922320 VIRY CHATILLON ES 1 / CAP CHARENTON 1 du 10/03/2024 (R2/A)
Demande de l'ES VIRY CHATILLON pour jouer à 14h30 sur le stade Henri Longuet n°2 à Viry Chatillon, en raison de la fermeture du terrain d'honneur.
Accord de la Commission.

26768969 COURCOURONNES FC / SAINT CLOUD FC du 03/03/2024 (R3/B)
Réception de l'arrêté de fermeture du complexe du Lac.
Courriel de SAINT CLOUD FC souhaitant le report du match au 14 avril 2024.
Considérant que la date du 31 mars 2024 est identifiée comme la première date de match remis,
Vu la nécessité de mettre à jour le calendrier,
Par ces motifs,
Emet un avis défavorable à la demande du 14 avril 2024 et reporte cette rencontre au 31 mars 2024.

U20 – CHAMPIONNAT

25884966 – ISSY LES MX FC / CERGY PONTOISE FC 2 du 03/03/2024 (R3/D)
La Commission prend connaissance de la FMI et enregistre le forfait non avisé de CERGY PONTOISE FC 2 (1er forfait).

25943313 – LE PERREUX AS FRANCILIENNE / MONTROUGE FC 92 du 03/03/2024 (R2/A)
La Commission prend connaissance des courriels de LE PERREUX AS FRANCILIENNE et de MONTROUGE FC 92.
Dossier transmis à la C.R.D.

25883741 – PARIS 13 ATLETICO / US TORCY PVM du 24/03/2024 (R1)
Demande de PARIS 13 ATLETICO pour avancer la rencontre au samedi 23/03/2024 à 17h.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord du club adverse.

25883730 – SARCELLES AAS / US TORCY PVM du 03/03/2024 (R1)
La Commission prend connaissance de la feuille de match et enregistre le forfait non avisé de US TORCY PVM (1er forfait).

U20 – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er RAPPEL :
25884786 – O.C. IVRY / ENFANTS GOUTTE D'OR du 03/03/2024 (R3/B)

U18 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF).

1er RAPPEL
25910084 VILLEJUIF US / ANTONY FOOT EVOLUTION du 03/03/2024 (R3/A)

U18 – CHAMPIONNAT

25904826 PALAISEAU US / DRANCY JA du 03/03/2024 (R1)
Réception de l'arrêté de fermeture de l'ensemble des installations du stade Georges Collet.
La Commission reporte cette rencontre au 31 mars 2024.

25904862 DRANCY JA 1 / VERSAILLES 78 FC 1 du 10/03/2024 (R1)
Demande de changement pour jouer à 15h00, sur le terrain du stade Maurice Baquet.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de VERSAILLES 78 FC, à transmettre au plus tard, le vendredi 08 mars 2024 à 12h00.

25904833 DRANCY JA 1 / FC FLEURY 91 1 du 17/03/2024 (R1)
Demande de changement, pour jouer à 16h sur le stade Maurice Bacquet à DRANCY.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de FLEURY 91 FC, à transmettre au plus tard, le vendredi 15 mars 2024 à 12h00.

25904856 RACING CLUB FRANCE 1 / MEUDON AS 1 du 07/04/2024 (R1)
Demande de report au 14 avril 2024 à 12h00 du RACING C.F., en raison de l'indisponibilité des installations à cette date, avec accord de l'AS MEUDON.
La Commission demande au RACING C.F. de lui communiquer un document officiel du propriétaire des installations indiquant cette indisponibilité.
A réception, la Commission statuera.

25908017 NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / AULNAY CSL 1 du 10/03/2024 (R2/A)
Demande de changement, pour jouer à 12h.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit d'AULNAY CSL, à transmettre au plus tard, le vendredi 08 mars 2024 à 12h00.

25911011 SURESNES JS 1 / POISSY FC 1 du 21/01/2024 (R3/B)
La Commission reporte cette rencontre au 31 mars 2024.

25910124 BAGNEUX COM 1 / EVRY FC 1 du 10/03/2024 (R3/A)
Demande de changement pour jouer à 16h00.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit d'EVRY FC, à transmettre au plus tard, le vendredi 08 mars 2024 à 12h00.

25911040 GRIGNY US 1 / GARENNE COLOMBES AF 1 du 24/03/2024 (R3/B)
Demande de report au 14 avril 2024 de l'US GRIGNY, en raison d'un accord entre les deux clubs.

Sans motif, la Commission maintient cette rencontre à la date du 24 mars 2024.

25913405 MITRY MORY FOOTBALL 1 / MEAUX ACADEMY CS du 10/03/2024 (R3/C)
Demande de changement, pour jouer à 14h00.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de MEAUX ACADEMY C.S., à transmettre au plus tard, le vendredi 08 mars 2024 à 12h00.

500832 – SENART MOISSY – U18 (R2/B)
RAPPEL
À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 14/02/2024 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS (3) MATCHS FERMES à l'équipe U18 de SENART MOISSY, à compter du 11 mars 2024 ; le terrain de repli devant être neutre en dehors de la Ville de MOISSY CRAMAYEL.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les rencontres suivantes :
25908120 SENART MOISSY / SAINT L'AUMONE AS du 17/03/2024
25908121 SENART MOISSY / JEUNESSE AUBERVILLIERS du 24/03/2024
25908134 SENART MOISSY / ENTENTE SANNOIS SG du 05/05/2024

U17 - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF).

1er RAPPEL
25904516 CHELLES AS 1 / COLLEGIENAS 1 du 03/03/2024 (R2/F)

U17 – CHAMPIONNAT

25901612 PALAISEAU US / JEUNES AUBERVILLIERS du 03/03/2024 (R1)
Réception de l'arrêté de fermeture du stade Georges Collet.
La Commission reporte cette rencontre au 31 mars 2024.

25904862 DRANCY JA 1 / VERSAILLES 78 FC 1 du 10/03/2024 (R1)
Demande de changement pour jouer à 15h00 sur le stade Maurice Baquet à DRANCY.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de VERSAILLES 78 FC, à transmettre au plus tard, le vendredi 08 mars 2024 à 12h00.

25903706 FONTENAY SOUS BOIS US 1 / VITRY 94.2 CA 1 du 03/03/2024 (R2/A)
La Commission,
Pris connaissance du courriel de VITRY 94.2 CA indiquant le forfait de son équipe,
Considérant que VITRY 94.2 C.A. a envoyé son courriel le 1er mars 2024 à 21h50 soit en dehors des horaires d'ouverture de la Ligue de Paris IDF,
Considérant que le club de FONTENAY SOUS BOIS US étant en copie de l'envoi,
Considérant les dispositions de l'article 10.6 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,
Par ces motifs,
Donne match perdu par forfait non avisé à VITRY 94.2 C.A..

25904017 NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / ATLETICO BAGNOLET 1 du 10/03/2024 (R2/C)
Demande de changement, pour jouer à 12h15.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit d'ATLETICO BAGNOLET, à transmettre au plus tard, le vendredi 08 mars 2024 à 12h00.

25903817 ARPAJONNAIS / MORSANG SUR ORGE FC du 03/03/2024 (R2/B)
Réception de l'arrêté de fermeture du stade Faillu à EGLY
La Commission reporte cette rencontre au 31 mars 2024.

25904252 SAINT OUEN L'AUMONE AS 1 / TRAPPES ES 2 du 03/03/2024 (R2/D)
La Commission,
Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,
Considérant l'absence de l'équipe de l'ES TRAPPES à l'heure du coup d'envoi,
Considérant que TRAPPES E.S. a prévenu de son forfait hors délai,
Par ce motif,
. enregistre le 1er forfait non avisé de l'équipe de l'ES TRAPPES.

25904552 CHELLES AS 1 / MEAUX ACADEMY CS 1 du 10/03/2024 (R2/F)
Demande de changement pour jouer à 16h15.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit du CS MEAUX ACADEMY, à transmettre au plus tard, le vendredi 08 mars 2024 à 12h00.

25904547 BUSSY ST GEORGES FC 1 / MITRY COMPANS GOELLY 1 du 10/03/2024 (R2/F)
Demande de changement pour jouer à 11h00.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de MITRY COMPANS GOELLY, à transmettre au plus tard, le vendredi 08 mars 2024 à 12h00.

25910124 BAGNEUX COM 1 / EVRY FC 1 du 10/03/2024 (R3/A)
Demande de changement pour jouer à 16h00.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit du FC EVRY, à transmettre au plus tard, le vendredi 08 mars 2024 à 12h00.

U16 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

27962849 BRETIGNY FCS / PARIS 13 ATLETICO du 25/02/2024 reporté au 06/03/2024 (1/4 de finale)
Courriel du FCS BRETIGNY.
Demande de report le mercredi 20 mars 2024 à 17h00 du FCS BRETIGNY ayant deux joueurs retenus lors de la sélection régionale U16G qui se déroulera le 06/03/2024 et ayant participé aux deux dernières rencontres avec l'équipe, avec accord de PARIS 13 ATLETICO.
Accord de la Commission.

U16 – CHAMPIONNAT

524 861 – FLEURY 91 F.C. – U16 (R1)
À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 21/02/2024 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS (3) MATCHS FERMES à l'équipe U16 de FLEURY 91 F.C., à compter du 12 février 2024 ; le terrain de repli devant être neutre en dehors de la Ville de FLEURY MEROGIS.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les rencontres suivantes :
25893952 FLEURY 91 FC / TORCY PVM US du 07/04/2024
25893938 FLEURY 91 FC / RC ARGENTEUIL du 28/04/2024
25893965 FLEURY 91 FC / RACING CLUB DE FRANCE du 26/05/2024.

25893957 RACING CLUB FRANCE 1 / EPINAY ACADEMIE 1 du 10/03/2024 (R1)

Demande de changement pour jouer à 11h00.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit d'EPINAY ACADEMIE, à transmettre au plus tard, le vendredi 08 mars 2024 à 12h00.

25893956 PARIS ST GERMAIN FC 1 / NANTERRE ES 1 du 10/03/2024 (R1)
Demande de changement pour jouer à 14h00.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de NANTERRE ES, à transmettre au plus tard, le vendredi 08 mars 2024 à 12h00.

25891668 RUEIL MALMAISON FC 1 / ST OUEN L'AUMONE AS 1 du 10/03/2024 (R2/B)
Demande de changement pour jouer à 12h00.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de SAINT OUEN L'AUMONE AS, à transmettre au plus tard, le vendredi 08 mars 2024 à 12h00.

25892035 ESPERANCE AULNAYSIENNE / JEUNES AUBERVILLIERS du 17/03/2024 (R3/C)
Rappel.
Courriel de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE indiquant le terrain de repli pour jouer ce match.
Cette rencontre aura lieu le dimanche 17 mars 2024 (horaire à confirmer), au Parc des Sports G. Prudhomme – terrain n°3 Morad Beddar à TREMBLAY EN FRANCE.
Accord de la Commission, sous réserve de la confirmation de l'horaire et de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations, **à communiquer au plus tard, le vendredi 15 mars 2024 à 12h00.**

25891802 CLICHY SUR SEINE US 1 / ISSY LES MOULINEAUX FC 2 du 10/03/2024 (R3/A)
Demande de changement pour jouer à 12h00.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit du FC ISSY LES MOULINEAUX, à transmettre au plus tard, le vendredi 08 mars 2024 à 12h00.

25891940 VAIRES ENT. US / FONTENAY SOUS BOIS US du 26/05/2024 (R3/B)
Courriel de la Mairie de VAIRES SUR MARNE indiquant l'indisponibilité des installations le 26 mai 2024, en raison d'une manifestation.
La Commission avance le match au 31 mars 2024.

25892147 NANTERRE ES 2 / SALESIENNE DE PARIS 1 du 28/01/2024 (R3/D)
La Commission,
Prend connaissance de la décision de la Commission Régionale de Discipline, en date du 28 février 2024 ayant donné match à rejouer.
La Commission fixe cette rencontre à rejouer le 31 mars 2024.
Invite les deux clubs à prendre connaissance de l'article 20.2.3. du R.S.G. de la L.P.I.F.F. relatives aux dispositions prévues quant à la qualification des joueurs en cas de match donné à rejouer.

25892200 VERSAILLES 78 FC 2 / SURESNES JS 1 du 10/03/2024 (R3/D)
Courriel du FC VERSAILLES 78 demandant à jouer ce match à 11h30, en lever de rideau d'un match de Championnat National U17.
Accord de la Commission, les compétitions fédérales étant prioritaires sur les compétitions régionales.

25891801 ARGENTEUIL FC 1 / BOULOGNE BILLANCOURT AC 2 du 10/03/2024 (R3/A)
RAPPEL
Courriel du FC ARGENTEUIL et du FC DEUIL ENGHIEN indiquant le prêt d'un terrain de repli.
Cette rencontre aura lieu le dimanche 10 mars 2024 à 15h00, sur le stade Jean BOUIN à DEUIL LA BARRE.
Accord de la Commission, sous réserve de la réception de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations, **à communiquer au plus tard, le vendredi 08 mars 2024 à 12h00.**

U15 – CHAMPIONNAT

Régional 2

Poule B

25902857 AS PARIS 1 / RACING CLUB 18 du 09/03/2024
La Commission prend connaissance du courriel de RACING CLUB 18 et le transmet le dossier à la Commission Régionale Prévention Médiation Education pour suite à donner.

25902854 MACCABI PARIS METROPOLE 1 / ROMAINVILLE CA 1 du 02/03/2024
La Commission,
Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,
Considérant l'absence de l'équipe de ROMAINVILLE CA à l'heure du coup d'envoi,
Par ce motif,
. enregistre le 3ème forfait de l'équipe de ROMAINVILLE CA, entrainant son FORFAIT GENERAL.

25902860 SURESNES JS 1 / COURONNES OFC 1 du 09/03/2024
Demande de SURESNES JS pour décaler le coup d'envoi à 13h30.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de l'OFC COURONNES à transmettre au plus tard le vendredi 08/03/2024 – 12h00.

Poule C
25914292 ARPAJONNAIS RC 1 / RCP FONTAINEBLEAU 1 du 02/03/2024
Réception du courriel de Cœur d'Essonne Agglomération indiquant la fermeture du terrain.
Ce match est reporté au samedi 30/03/2024.

Poule D
25903457 CHAMPS SUR MARNE FOOT 1 / FLAMBOYANTS DE VILLEPINTE 1 du 02/03/2024
Match non joué.
Après lecture du rapport de l'arbitre, la Commission demande :
- Aux 2 clubs un rapport expliquant les raisons pour lesquelles la rencontre n'a pas débuté
- A l'arbitre officiel un rapport complémentaire précisant :
  - Si les 2 équipes étaient présentes au coup d'envoi (en tenue)
  - A quelle heure est arrivée le dirigeant responsable de l'équipe de CHAMPS SUR MARNE FOOT

Poule E
25904116 BRIE EST FOOTBALL CLUB 1 / MAISONS ALFORT FC 1 du 09/03/2024
Reprise de dossier.
La Commission,
Pris connaissance du nouveau courriel de la Communauté de Commune des 2 Morins confirmant l'interdiction d'utilisation des terrains de football du complexe Gérard Petit Frère, terrains de Jouy sur Morin et du Fourcheret,
Considérant que le terrain en herbe de REBAIS est réouvert,
Par ces motifs,
Demande au club de BRIE EST FOOTBALL CLUB si le match peut se dérouler sur le terrain n°1 de REBAIS.
A défaut le match sera reporté au samedi 30/03/2024.

De plus, la Commission demande toujours au club de BRIES EST FOOTBALL de l'informer :
- Si une réouverture du complexe intervient
- S'il dispose d'un terrain de repli pour les rencontres

Matchs à domicile de l'équipe :
Le samedi 16/03/2024 – 25904144 BRIE EST FC 1 / BUSSY ST GEORGES FC 1
Le samedi 25/05/2024 – 25904153 BRIE EST FC 1 / COURTRY 1

25904148 VAL D'EUROPE FC 1 / CHARENTON CAP 1 du 06/04/2024
Reprise de dossier.
Pris note du refus de CHARENTON CAP pour avancer le match au 30/03/2024,

Considérant que le motif de ce changement de date est l'indisponibilité du stade des Marmousets de SERRIS,
Par ces motifs,
Demande à VAL D'EUROPE FC de transmettre le justificatif d'indisponibilité du terrain.
Dès réception, le match sera avancé au samedi 30/03/2024 (comme indiqué dans le pv du 27/02/2024).

Poule F
25908243 RIS ORANGIS US 1 / CHOISY LE ROI AS 1 du 02/03/2024
Lecture de la FMI – forfait non avisé de CHOISY LE ROI AS.

25908248 VIRY CHATILLON ES 1 / BRUNOY FC 2 du 09/03/2024
Demande de VIRY CHATILLON ES pour décaler le coup d'envoi à 16h00 au stade Henri Longuet 2 de VIRY CHATILLON
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de BRUNOY FC à transmettre au plus tard le vendredi 08/03/2024 – 12h00.

25908242 PALAISEAU US 1 / VAL D'YERRES CROSNE 1 du 02/03/2024
Réception de l'arrêté de fermeture du stade Georges Collet.
Ce match est reporté au samedi 30/03/2024.

25913896 SARTROUVILLE ES 1 / CLAYES SOUS BOIS USM 1 du 02/03/2024
La Commission,
Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,
Considérant l'absence de l'équipe de CLAYES SOUS BOIS USM à l'heure du coup d'envoi,
Par ce motif,
. enregistre le 3ème forfait de l'équipe de CLAYES SOUS BOIS, entrainant son FORFAIT GENERAL.

Poule H
25915403 MONTREUIL FC 1 / AULNAYS CSL 1 du 09/03/2024
Demande de MONTREUIL FC pour avancer le coup d'envoi à 14h30 au stade Alice Miliat de MONTREUIL.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord d'AULNAY CSL à transmettre au plus tard le vendredi 08/03/2024 – 12h00.

U15 – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF).

1er RAPPEL :
Régional 2 – poule B – 25902852 COURONNES OFC 1 / ISSY LES MOULINEAUX FC 1 du 02/03/2024
Régional 2 – poule H – 25915393 BOURGET FC 1 / TREMBLAY FC 1 du 02/03/2024
Régional 2 – poule H – 25915397 VILLETANEUSE CS 1 / BLANC MESNILS SF 1 du 02/03/2024

U14 – CHAMPIONNAT

Régional 3

Poule D
25891174 BRUNOY FC 1 / PARIS ALESIA 1 du 09/03/2024
Demande de report de BRUNOY FC au samedi 30/03/2024 (motif : accueil Festival foot U13)
La Commission demande au District de l'ESSONNE DE FOOTBALL de lui transmettre des informations sur cette manifestation (lieu et horaire du planning de cette journée).

Sous réserve de la réception des informations demandées, le match sera reporté au samedi 16/03/2024 (1ère date de match remis disponible au calendrier) - le Festival foot U13 étant une compétition de niveau National ; elle est donc prioritaire sur les compétitions de niveau Régional.

CDM – FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF).

1er RAPPEL

25883592 ISSY LES MOULINEAUX FC / MAGNY 78 FC du 03/03/2024 (R3/A)
25883858 ARGENTEUIL FC / OLYMPIQUE ADAMOIS du 03/03/2024 (R3/B)

CDM – CHAMPIONNAT

25883150 ARPAJONNAIS / PORTUGAIS DES ULIS du 03/03/2024 (R2/B)

Réception de l'arrêté de fermeture du stade Norbert Batigne à Marolles en Hurepoix.
La Commission reporte cette rencontre au 31 mars 2024.

25883894 OLYMPIQUE ADAMOIS / SFC CHAMPAGNE 95 du 10/03/2024 (R3/B)

Rappel.
Demande de report au 31 mars 2024 de l'OLYMPIQUE ADAMOIS, en raison de matchs de rugby et de l'indisponibilité des vestiaires, avec accord du SFC CHAMPAGNE 95.
La Commission demande au club de l'OLYMPIQUE ADAMOIS de fournir une attestation d'indisponibilité de la Mairie, au plus tard le vendredi 08 mars 2024 à 12h00.
A réception, la Commission statuera.

25884108 SERBIE AS / COSMOS ST DENIS FC du 21/01/2024 (R3/D)

La Commission reporte cette rencontre au 31 mars 2024.

25883973 CAUDACIENNE ES / HERICY VULAINES SAMOREAU du 25/02/204 (R3/C)

La Commission,
Après lecture de la F.M.I., du rapport complémentaire de l'arbitre officiel et du FC HERICY VULAINES SAMOREAU,
Considérant qu'à son arrivée, l'arbitre officiel a constaté que les lignes du terrain en grande partie n'étaient pas tracées,
Considérant que l'arbitre a décidé de ne pas faire jouer le match,
Par ces motifs,
. donne match perdu pour erreur administrative à CAUDACIENNE ES (0 point – 0 but), pour en attribuer le gain à HERICY VULAINES SAMOREAU (3 points – 0 but).

25884160 VAUJOURS FC / PAYS CRECOIS FC du 10/03/2024 (R3/D)

Demande de report au 31 mars 2024, en raison d'un match de l'équipe des Anciens du club en Coupe Départementale, avec accord de PAYS CRECOIS FC.
Le motif invoqué n'étant pas un match de report, la Commission maintient cette rencontre le 10 mars 2024.

ANCIENS – CHAMPIONNAT

25882322 VERT LE GRAND FC / SUD ESSONNE ETRECHY du 03/03/2024 (R3/C)

Réception de l'arrêté de fermeture du complexe Serge DASSAULT.
La Commission reporte cette rencontre au 14 avril 2024.

25882057 ASNIERES FC 1 / ECOUEN FC 1 du 03/03/2024 (R3/A)

Demande du FC ASNIERES pour reprogrammer ce match le 14 avril 2024, avec accord du FC ECOUEN.
Considérant que la date du 31 mars 2024 est identifiée comme la première date de match remis,
Vu la nécessité de mettre à jour le calendrier,
Par ces motifs,
Emet un avis défavorable à la demande du 14 avril 2024 et reporte cette rencontre au 31 mars 2024.

25881943 COMBS LA VILLE CA / LE PERREUX AS du 28/04/2024 avancé au 31/03/2024 (R2/B)

Reprise de dossier.
Réception d'un arrêté de la ville de COMBS LA VILLE CA indiquant l'indisponibilité des installations le 28 avril 2024, en raison d'une manifestation.
Pris connaissance du courriel des 2 clubs.
La Commission avance ce match au 14/04/2024.